

Juillet 2017

Mamadou Diop

Birame Diouf

Babacar Diouf

Florence Crick

Kate Elizabeth Gannon

Stratégies d'adaptation du secteur privé: quel début de réponse des PME en zones semi-arides du Sénégal ?

Messages clé

- Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent le cœur du tissu industriel en zones semi-arides du Sénégal mais elles sont très vulnérables aux conditions climatiques extrêmes qui affectent au moins 91% des unités économiques. Alors que 70% ne disposent pas d'un plan pour faire face à ces extrêmes climatiques.
- En zones semi-arides du Sénégal, les principaux événements extrêmes qui affectent le plus les processus d'approvisionnement et de production des PME sont essentiellement le déficit hydrique, la chaleur extrême et les pluies exceptionnelles.
- La création d'un environnement favorable à l'adaptation des PME est indispensable pour un engagement du secteur privé local dans l'effort national de lutte contre le changement climatique. Ce qui nécessite la planification et la mise en œuvre de stratégies appropriées au contexte et au niveau de développement des PME des zones semi-arides du pays.



Résumé

91% des Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la zone semi-aride du Sénégal sont affectées par des conditions climatiques extrêmes, même si 70% ne disposent pas d'un plan pour faire face aux risques climatiques. Les acteurs économiques se sont évertués à prendre des mesures pour s'adapter, cependant, leurs efforts ont été limités par différents obstacles accentués, par un manque d'appui. Notre principale recommandation va dans le sens de la promotion d'un environnement favorable à l'adaptation des PME en mettant l'accent sur l'information et la formation sur les menaces et opportunités liées au réchauffement climatique, sur la création d'un fonds de soutien à l'adaptation pour accompagner les initiatives locales et sur l'amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et politique.

Introduction

Le changement climatique est un défi majeur pour tous les pays surtout ceux en voie de développement. De par leur situation géographique et la faiblesse de leurs infrastructures, ces pays sont particulièrement touchés par la hausse des températures, les sécheresses, l'avancée de la mer et le dérèglement des rythmes saisonniers (Banque Mondiale, 2010¹). De même, ces pays ont la particularité d'avoir une très grande majorité des emplois et des sources de revenus provenant essentiellement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)², qui jouent de surcroît un rôle central dans l'approvisionnement de la population. Cependant, pour ces PME et particulièrement celles situées en zones semi-arides (ZSA), l'adaptation au changement climatique représente à la fois un défi substantiel et un enjeu de taille. C'est dans ce cadre que cette présente note qui est le fruit d'une recherche menée dans les zones semi-arides du Sénégal dans le cadre du projet PRESA, met en exergue la vulnérabilité des PME des ZSA du Sénégal et les débuts de réponse pour faire face au changement climatique.



© Plantation de piments : Fermes modernes du Sénégal/ Ross Béthio (Saint-Louis)/M. DIOP

1. Banque Mondiale. 2010. Développement et changement climatique. Rapport sur le développement dans le monde, 36p.

2. Dans le cadre de cette recherche, la notion de PME renvoie à toute unité économique privée formelle ou informelle de 01 à 250 salariés, évoluant dans divers secteurs d'activités de production, de transformation et de prestations de services divers dont l'activité est soit saisonnière ou permanente et dont les biens et services sont destinés au marché local, national et/ou international.

1. Bref aperçu sur les petites et moyennes entreprises en zones semi-arides du Sénégal

Le Sénégal a, dans le cadre du développement économique et social, misé entre autres priorités, sur la promotion des PME du fait de leur rôle dans la croissance économique du pays. En ZSA, les PME très représentées dans le tissu industriel local, appartiennent essentiellement au secteur informel et évoluent généralement dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, la transformation. Cette appartenance au secteur informel fait que les PME sont caractérisées par une très grande précarité des conditions d'activité.

Pourtant, les autorités conscientes de la nécessité de consolider l'apport positif des PME à la création de richesse et d'emplois surtout au niveau des ZSA, ont mis en place un ensemble de mécanismes et de structures sur les plans national et local pour les accompagner. Toutefois, les PME ont besoin d'une multitude de dispositions dans plusieurs domaines pour espérer jouir d'un environnement propice à l'adaptation. Selon Crick et al. (2016)³, le Sénégal a pris certes des mesures à cet effet mais, les dispositions requises pour la création d'un environnement favorable à l'adaptation ne sont toujours pas réunies.

Ainsi, les PME des ZSA font face à plusieurs contraintes liées, d'une part, à la nature des activités et leur mode de fonctionnement et, d'autre part, à l'environnement économique et institutionnel dans lequel elles évoluent. Ces contraintes sont accentuées par les incertitudes climatiques auxquelles le pays est confronté. Cette situation peut avoir des conséquences significatives sur les activités des PME, leur compétitivité et leurs profits. Pourtant, il existe très peu de recherches au Sénégal sur l'adaptation des PME en ZSA et peu d'informations sur la manière dont elles sont affectées par le changement climatique, les réponses qu'elles tentent d'apporter, les obstacles auxquels elles font face. Autant d'informations scientifiques nécessaires pour mieux soutenir les PME dans leur adaptation et par-delà, soutenir le développement des ZSA.

3. Crick, F., Diop, M., Sow, M., Diouf, B., Diouf, B., Muhwanga, J. & Dajani, M. 2016. Enabling private sector adaptation in developing countries and their semi-arid regions – case studies of Senegal and Kenya. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment Working Paper No. 258, 47p.

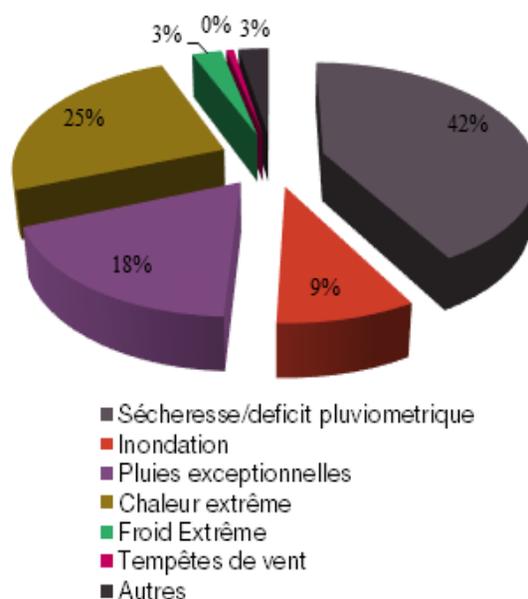
4. Ces trois régions ont été choisies essentiellement du fait de leur appartenance à une zone géographique caractérisée par un régime des précipitations annuelles se situant entre 300 et 600 mm et dans laquelle, l'évaporation excède le plus souvent les précipitations.

2. Des PME sensiblement affectées par les risques climatiques

Il est globalement admis que le changement climatique présente des risques réels et mesurables pour les systèmes sociaux et écologiques dont dépendent les PME. Au niveau des ZSA du Sénégal, la vulnérabilité des PME est accrue par le faible soutien institutionnel, le manque d'infrastructures adéquates, la faible capacité technique des unités économiques, leur forte dépendance à un système de production axé sur l'exploitation et la transformation de ressources naturelles de plus en plus rares, des produits agricoles et d'élevage. Les premiers résultats de la recherche conduite par le projet PRESA dans les ZSA notamment dans les régions de Kaolack, Louga et Saint-Louis⁴ sur un échantillon de 161 PME évoluant dans quatre secteurs d'activités (agriculture, élevage, commerce et transformation), montrent que la plupart des unités économiques sont affectées dans leurs activités par le changement climatique. A la question « *Votre entreprise a-t-elle été directement affectée par des conditions climatiques extrêmes au cours des 5 dernières années ?* », 91% des acteurs économiques ont répondu par l'affirmatif.

Pour ces acteurs économiques dont 79%, se disent familiers avec la notion de changement climatique, les principaux événements extrêmes ayant affecté leur entreprise durant les cinq dernières années (figure 1), sont le déficit hydrique voire la sécheresse (42%), la chaleur extrême (25%), les pluies exceptionnelles (18%), les pluies exceptionnelles (18%) et les inondations (9%).

Figure 1: Types d'événements extrêmes affectant les PME



Source : Enquêtes PRESA, 2016

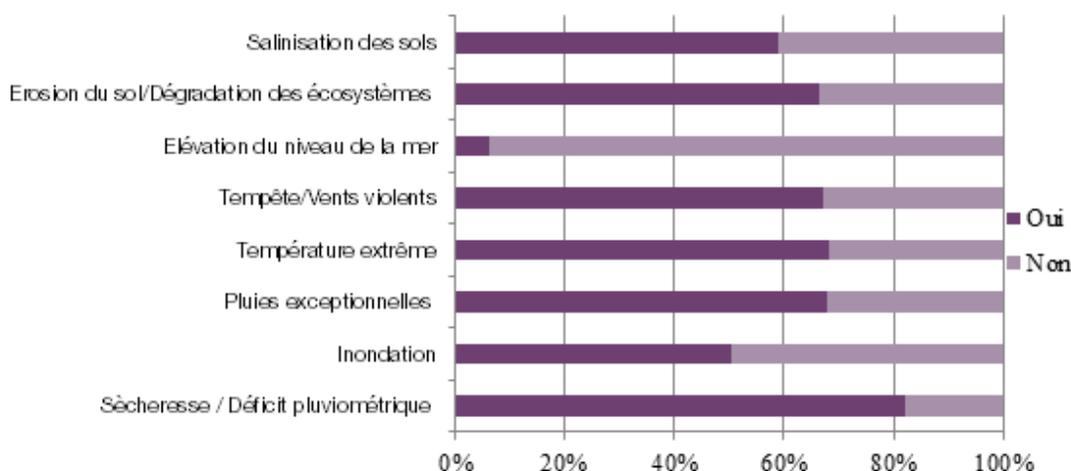
Ces évènements extrêmes se manifestent principalement au niveau des PME par des pertes de biens, une réduction de la productivité et une diminution des ventes de même qu'une perte de revenus. Pour les PME agricoles et celles évoluant dans le secteur de l'élevage, ces évènements extrêmes affectent directement à la fois l'approvisionnement et les processus de production.

S'agissant des PME évoluant dans le secteur du commerce de produits céréaliers ou d'origine animale et celles spécialisées dans la transformation de produits issus de l'agriculture et/ou de l'élevage, elles sont indirectement affectées. Cependant, cela ne rend pas ces PME moins vulnérables. En effet, plusieurs PME étudiées surtout dans le domaine de la transformation ont été victimes d'une incapacité à faire fonctionner l'entreprise pendant plusieurs jours, faute de produits ou de conditions climatiques idéales ; certains acteurs se disent même affectés par une réduction permanente dans l'activité principale de l'unité économique.

Autant les acteurs économiques se préoccupent des évènements extrêmes passés et présents, autant ils ont conscience des risques climatiques futurs qui menacent leurs PME. Les plus menaçants sont le déficit pluviométrique, les températures extrêmes, les pluies exceptionnelles, les vents violents, l'érosion et la salinisation des sols (figure 2).

Malgré tous ces risques climatiques futurs, 52% des PME étudiées pensent être en mesure de s'adapter plus ou moins si les évènements météorologiques extrêmes venaient à augmenter en intensité et en fréquence dans le futur. Néanmoins, 28% des PME ne s'adapteraient pas tandis que 4% cesseraient complètement leurs activités de production ; ce qui peut avoir des répercussions non négligeables dans le développement économique des ZSA si les PME ne parviennent pas à anticiper et à s'adapter convenablement.

Figure 2: Evénements climatiques extrêmes présentant des risques futurs pour les PME



Source : Enquêtes PRESA, 2016

3. Des réponses et des stratégies d'adaptation au contenu varié

Pour faire face à ces évènements extrêmes, la plupart des PME se sont évertuées à apporter des réponses. Ces réponses sont généralement, l'obtention d'un prêt, la souscription à une assurance, la réduction du nombre de salariés, la vente des biens de l'entreprise ou leur bradage, le passage à un autre produit ou culture. Cependant, au-delà des mesures prises pour répondre aux évènements extrêmes passés ou en cours, les PME sont en train de développer des stratégies d'adaptation planifiées pour faire face aux

risques climatiques futurs. C'est ainsi que 7% des acteurs économiques interrogés disent disposer déjà d'un plan ou d'une stratégie. 2% sont en train d'en élaborer et 10% ont l'intention de se doter d'un plan pour faire face aux risques climatiques (figure 3).

Figure 3: Elaboration de plan pour faire face aux impacts du changement climatique

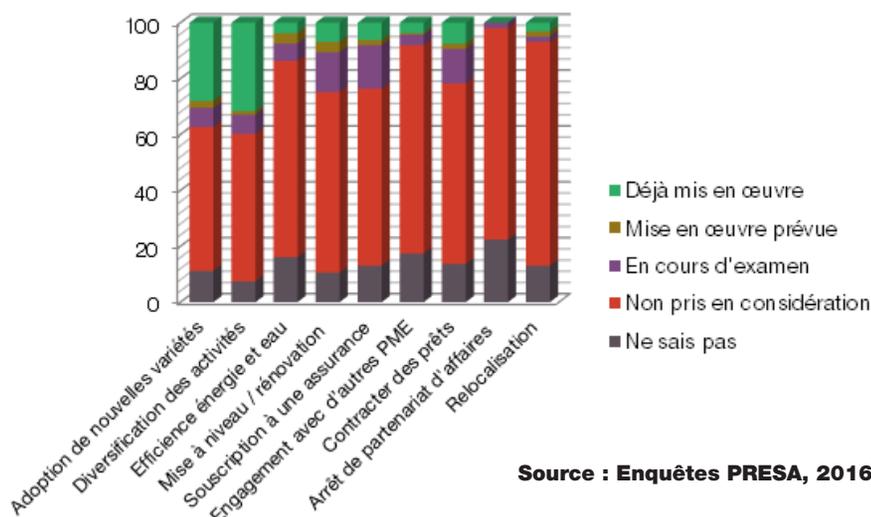


Source : Enquêtes PRESA, 2016

Tout compte fait, près de 20% des PME étudiées s'intéressent à la planification de mesures pour atténuer les effets des risques climatiques futurs ; cela représente un pourcentage assez intéressant par rapport au contexte global dans lequel se trouvent les PME en ZSA même si, le nombre de PME ne disposant pas d'un plan pour faire face aux risques climatiques reste élevé (70%).

Au demeurant, plusieurs mesures de réduction des risques climatiques ou d'adaptation ont été prises avec cependant un niveau de planification différente d'une PME à l'autre (figure 4).

Figure 4. Mesures de réduction des risques climatiques ou d'adaptation mises en œuvre par les PME



Source : Enquêtes PRESA, 2016

Globalement les mesures les plus mises en œuvre, sont la diversification des activités ou changement pour un produit différent et l'adoption de nouvelles technologies/variétés de culture. Les mesures qui sont « en cours d'examen » concernent essentiellement la souscription à une assurance pour couvrir le bien, la mise à niveau/rénovation des équipements pour réduire l'impact des risques et enfin l'endettement pour améliorer la résilience climatique des activités.

Tout compte fait, les PME qui n'ont pas pris en considération les différentes mesures mentionnées dans la figure 4 sont très nombreuses par rapport à celles qui disent les avoir déjà mises en œuvre. En outre les PME pour qui ces mesures sont « en cours d'examen » représentent un nombre plus important que celui des entreprises pour qui la mise en œuvre est prévue voire planifiée dans le futur.

4. Des obstacles à la prise de mesures pour répondre aux risques climatiques futurs au moment où l'appui fait défaut

En dépit des efforts consentis pour répondre aux événements extrêmes ou planifier des stratégies d'adaptation, les PME sont confrontées à plusieurs obstacles qui ne facilitent pas la prise de mesures adéquates pour s'adapter. D'abord 70% des PME étudiées ne reconnaissent pas la prise de mesures pour répondre aux risques climatiques futurs comme une priorité immédiate. Cet état de fait constitue déjà un blocage dans la mesure où les PME qui n'en font pas une priorité ne pourront pas accorder une certaine importance à l'adaptation.

A cela s'ajoutent les cinq obstacles les plus cités par les acteurs économiques et qui sont :

- le manque de connaissance concernant les impacts du changement climatique et leur pertinence pour la PME ;
- la difficulté dans l'identification de mesures efficaces ;
- le manque de données climatiques pertinentes ;
- le manque de compétences au sein de l'entreprise, et ;
- la limite budgétaire.

Ces différents obstacles, combinés aux faibles capacités techniques et aux contraintes d'ordre institutionnel et financier (environnement des affaires peu favorable, faible soutien de l'Etat, difficulté d'accéder à des ressources financières stables et suffisantes) auxquelles sont confrontées les PME en ZSA, peuvent pousser les acteurs économiques à se résigner ou faire usage de mauvaises pratiques d'adaptation. Surtout qu'une décision d'engager une stratégie d'adaptation peut se trouver contrariée par l'existence d'obstacles tenant au coût d'opportunité de la stratégie, aux risques commerciaux auxquels elle expose la PME et par la difficulté d'accéder aux financements nécessaires. Au demeurant, cet environnement global ne semble pas être en phase avec la volonté des autorités de faire de la PME un vecteur efficace de croissance et de création d'emplois et un levier important dans la réalisation des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Cela d'autant plus que près de 95% des acteurs économiques interrogés soutiennent n'avoir reçu aucun appui financier, matériel ou technique de la part de l'Etat, des collectivités locales ou d'un partenaire pour faire face aux impacts des conditions climatiques extrêmes.



© Produits de la PME « GIE Bok Diom de Sara » (Kaolack)/M. DIOP

5. Des défis et des enjeux majeurs pour l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé

Les premiers résultats de cette recherche menée dans les zones semi-arides du Sénégal a permis d'identifier un ensemble de défis qui interpellent à la fois l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé local comme national. Les statistiques de l'étude donnent des orientations claires sur le niveau de vulnérabilité et la nature des réponses généralement apportées. A titre d'illustration, sur les unités enquêtées, seules 7% ont déclaré avoir développé une stratégie d'adaptation contre 2%, dont les stratégies et/ou plans sont en cours et 10% qui ont l'intention de se doter de plans à l'avenir. Ainsi, 70% des unités économiques ne sont pas dotées de plans pour faire face aux effets néfastes du climat. Cette situation, combinée au fait que 91% des PME se disent déjà affectées par des conditions climatiques extrêmes, traduit une vulnérabilité élevée des entreprises.

L'efficacité dans la gestion de l'eau et dans l'utilisation de l'électricité constitue un enjeu de taille ; toutefois, seules 31% des PME interrogées en tiennent compte pour une meilleure rationalisation des coûts de production. En ce qui concerne les stratégies, notamment celles liées à l'adaptation de nouvelles races/variétés, des efforts sont notés avec 37% des unités qui en font usage, d'où la nécessité d'accompagner ces efforts. De même, des activités de diversification ou de changement de produit sont notées avec 32% des PME qui les pratiquent. Toutefois, il est constaté une faible mise à niveau et/ou rénovation des infrastructures des PME concernées. Cette situation traduit le besoin de développer des technologies adaptées et accessibles. Il faut noter également la faible utilisation de l'assurance dont l'usage comme outil d'adaptation est peu développé dans les pratiques des PME en ZSA du Sénégal du fait essentiellement d'un manque d'accès.

Pour faire face aux effets néfastes du climat, les PME développent peu de collaboration entre elles, seules 4% des unités estiment y avoir fait recours contre 75% qui n'ont pas pris en considération cette possibilité. Cet état de fait corrobore certainement l'absence de partenariat d'affaires entre PME pour faire face aux effets néfastes du changement climatique. Pourtant une collaboration entre PME peut permettre de réduire la vulnérabilité des unités économiques et faciliter leur adaptation grâce à la mutualisation des efforts et une meilleure organisation de la chaîne de production. Le niveau de contractualisation de prêts demeure faible avec 65% des unités qui n'ont pas pris en considération cette modalité pour faire face aux risques alors que pour financer leurs mesures d'adaptation les PME, qui du reste ont généralement

des budgets très faibles, ont certainement besoin de sources additionnelles de financement.

Tous ces défis et enjeux montrent que l'adaptation au changement climatique est une question cruciale dont la prise en charge dépasse largement les PME d'autant plus que ces dernières, malgré leur volonté et leurs efforts pour faire face aux risques climatiques, sont confrontées à d'énormes obstacles. De ce fait, l'Etat à travers les différentes structures d'appui de même que les collectivités territoriales ainsi que leurs différents partenaires, doivent veiller à la promotion d'un environnement favorable à l'adaptation des PME en soutenant la planification et la mise en œuvre de stratégies appropriées au contexte et au niveau de développement des unités économiques des ZSA du pays.

6. Quelques recommandations pour favoriser une meilleure adaptation des PME

Dans des pays comme le Sénégal, les politiques de lutte contre le changement climatique sont généralement coordonnées et mises en œuvre par l'Etat et ses démembrés ; le secteur privé étant souvent en marge du processus. Pourtant, selon Agrawala et al. (2013), c'est en grande partie des décisions prises par le secteur privé que dépendra le succès des pays dans le domaine de l'adaptation. De ce fait, il est nécessaire de bien comprendre la réaction du secteur privé sénégalais surtout des PME face aux menaces et aux opportunités liées au changement climatique afin d'étayer la conception d'un environnement propice pour encourager l'engagement du secteur privé et l'inciter à investir pour l'adaptation. C'est ainsi que les premiers éléments de cette recherche ont permis de développer la réflexion autour d'un certain nombre de recommandations à l'attention des parties prenantes surtout des décideurs :

- Bien que la plupart des acteurs économiques se disent familiers avec la notion de changement climatique, une initiative conjointe entre le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) et la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME) portant sur la mise en place d'un programme d'information et de formation des PME sur les menaces et les opportunités du réchauffement climatique et sur les outils leur permettant de le prendre en compte s'avère nécessaire. Cette initiative pourrait contribuer à mettre à la disposition des PME des connaissances probantes leur permettant de développer des mesures d'adaptation plus efficaces.
- L'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) doit accroître les capacités des PME à capter les financements liés au climat, en partenariat avec

l'Agence nationale chargée de la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) et le Ministère de l'Environnement. Ces institutions sont invitées à réfléchir sur les stratégies à développer afin de faciliter l'accès aux financements climat pour les PME. Elles pourraient en outre, envisager d'explorer la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'un fonds de soutien à l'adaptation au changement climatique des entreprises pour accompagner certaines initiatives (par exemple, réduction de la dépendance aux énergies fossiles, réorganisation des processus techniques, développement de nouveaux produits, réorientation des PME). Ceci peut être facilité par l'ouverture d'un guichet dédié à la promotion de PME vertes dans le cadre de la mise sur pied du Fonds National Climat.

- L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) à travers son Cadre National pour les Services Climatiques pourra appuyer les PME pour qu'elles puissent mettre en place un système d'informations adapté afin de pallier le manque de données climatiques pertinentes.
- La Direction d'Appui au Secteur Privé (DASP) et les organisations patronales ainsi que les associations d'élus et les chambres consulaires sont appelées à œuvrer de concert pour renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et politique pour une meilleure prise en charge de l'engagement du secteur privé et des PME dans la lutte contre les effets adverses du changement climatique.
- Les PME doivent explorer les opportunités de mise en place de partenariats avec les structures de recherche-développement en vue de développer des stratégies pour une prise en compte du changement climatique dans leurs modèles d'affaires pour réduire la vulnérabilité de leurs activités économiques.
- Les PME notamment celles des secteurs de l'agriculture et de l'élevage doivent s'intéresser davantage à l'assurance climatique indiciaire comme outil d'adaptation. Pour ce faire, les compagnies d'assurance doivent adapter leurs offres de service aux réalités des petites entreprises surtout des zones semi-arides.
- Afin de réduire leur vulnérabilité résultant de leur forte dépendance de l'exploitation des ressources naturelles, les PME doivent expérimenter, en relation avec les communautés locales et les institutions de recherche, des processus technologiques et institutionnels qui garantissent une gestion rationnelle de ces ressources naturelles. Dans cette perspective, elles doivent explorer les différentes opportunités offertes par les technologies vertes dans les processus de production et de transformation des produits agricoles.

PRESA

Innovation, Environnement, Développement
en Afrique (IED Afrique)
24, Sacré-Cœur III – BP 5579
Dakar Fann – SENEGAL
Tel. (221) 33 867 10 58
Courriel : contact@iedafrique.org

www.iedafrique.org

www.prise.odi.org

Recherche pour des futurs résilients au climat

Ce travail a été effectué dans le cadre de l'Initiative de recherche collaborative sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), avec le soutien financier du Department for International Development (DFiD) du Royaume Uni et le Centre de Recherches en Développement International (CRDI), Ottawa, Canada. Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du Department for International Development (DFiD) du Royaume Uni et du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada ou, de son Conseil de gouverneurs.

Ce "Briefing" a été produit dans le cadre d'une série de documents préliminaires pour guider à long terme le programme de recherche du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA). PRESA est un projet de recherche multi-pays de cinq ans dont l'objectif est de générer de nouvelles connaissances sur la manière dont le développement économique dans les régions semi-arides peut être rendu plus équitable et résilient au changement climatique.



CARIAA
*Collaborative Adaptation Research
Initiative in Africa and Asia*



 **IDRC | CRDI**
International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Canada